Ville de Matane

PROVINCE DE QUÉBEC

Assemblée publique de consultation
Règlement numéro VM-315-1 modifiant le Règlement VM-315 relatif à l'établissement d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) concernant une partie de l'avenue Saint-Jérôme, une partie de l'avenue D'Amours ainsi que divers bâtiments municipaux

---

À toutes les personnes intéressées par le projet de règlement ayant pour objet le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) concernant une partie de l'avenue Saint-Jérôme, une partie de l'avenue D'Amours ainsi que divers bâtiments municipaux.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance générale tenue le 8 septembre 2020, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

   RÈGLEMENT NUMÉRO VM-315-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT VM-315 POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) CONCERNANT UNE PARTIE DE L'AVENUE SAINT-JÉRÔME, UNE PARTIE DE L'AVENUE D'AMOURS AINSI QUE DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX

2. L'objet du règlement vise à modifier le titre du règlement et à assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale des bâtiments des secteurs visés par le règlement. Il vise à ajouter le Phare de Matane et la station de ski Mont-Castor.

3. Une assemblée publique de consultation aura lieu sur ce règlement le mardi 29 septembre 2020 à 17 h à la salle civique de l'hôtel de ville situé au 230, avenue Saint-Jérôme à Matane. Au cours de cette assemblée, monsieur le maire, ou son représentant, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

4. Ce projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

5. Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville situé au 230, avenue Saint-Jérôme, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à Matane ce seixième jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt.

La greffière, Me Marie-Claude Gagnon, oma, avocate